

**STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT  
DE L'INDUSTRIE DES PRODUITS  
FORESTIERS EN  
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

**PROFIL ET OPPORTUNITÉS  
DE DÉVELOPPEMENT**

Ministère des Ressources naturelles  
Secteur des forêts  
Direction du développement de  
l'industrie des produits forestiers

Forêt Québec  
Direction régionale de  
l'Abitibi-Témiscamingue

DÉCEMBRE – 2000

## **NOTE AU LECTEUR**

L'information transmise dans ce document ne l'est qu'à titre indicatif ; elle n'engage aucunement la responsabilité du ministère des Ressources naturelles du Québec.

## **AUTEURS**

MM. Noël Boulianne et Clément Turcotte de la Direction du développement de l'industrie des produits forestiers ont réalisé cette étude de concert avec M. André L'Allier de Rexforêt et M. Pierre Ménard de Forêt Québec.

## **REMERCIEMENTS**

Les auteurs tiennent à remercier M<sup>mes</sup> Charmaine C. Fiset et Hélène Laroche qui ont effectué la mise en page de ce document ainsi que M<sup>me</sup> Réjeanne Bissonnette qui en a assuré la révision linguistique.

## **DIFFUSION**

### **Direction du développement de l'industrie des produits forestiers**

Secteur des forêts

Ministère des Ressources naturelles

880, chemin Sainte-Foy, bureau 6.50

Québec (Québec) G1S 4X4

CANADA

Téléphone : (418) 627-8644, postes 4111 ou 4106

Télécopieur : (418) 643-9534

### **Direction des communications**

Ministère des Ressources naturelles

5700, 4<sup>e</sup> Avenue Ouest, B-302

Charlesbourg (Québec) G1H 6R1

Canada

Téléphone : (418) 627-8600 ou (1-800) 463-4558

Télécopieur : (418) 643-0720

Nous vous invitons à visiter le site Internet du Ministère, à l'adresse suivante :

<http://www.mrn.gouv.qc.ca>

© Gouvernement du Québec

Ministère des Ressources naturelles, 2000

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2000

ISBN 2-550-37037-6

**Code de diffusion : 2001-3031**

---

## SOMMAIRE

---

### Les ressources forestières

Les données du MRN montrent que le taux d'utilisation des volumes de bois disponibles est élevé, particulièrement dans le cas des essences résineuses. Il y a donc peu de possibilités d'expansion dans ce secteur, compte tenu des projets déjà annoncés. On pourrait cependant optimiser la transformation de certaines essences résineuses, comme le mélèze et le cèdre, pour leur donner une plus grande valeur ajoutée.

Par ailleurs, les feuillus durs et les peupliers offrent encore des possibilités de développement dans la région. Certains volumes de feuillus sont disponibles dans les lots intramunicipaux et les forêts privées, mais ce sont les forêts du domaine de l'État qui en renferment le plus. Dans le cas des peupliers, les lots intramunicipaux et les forêts privées en recèlent des volumes intéressants.

Comme les feuillus durs poussent en association avec des essences déjà exploitées, leur récolte exigerait une concertation avec les industriels forestiers concernés. Quant au peuplier baumier, sa valorisation pose des difficultés à la fois sur le plan technique et sur celui de la mise en marché. Néanmoins, l'omniprésence de cette essence sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue pourrait justifier des recherches visant à l'optimisation de son utilisation.

Enfin, pour optimiser la transformation des essences de bois déjà allouées, on devrait s'assurer la collaboration des bénéficiaires de contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestiers (CAAF).

### La transformation des ressources forestières

En Abitibi-Témiscamingue, la transformation des ressources forestières a connu une forte croissance dans les années 1990, alors que les volumes de matière ligneuse traités ont augmenté de plus de 50 %. Cette industrie, caractérisée par la concentration des activités dans un nombre très restreint d'entreprises et par l'importance des mouvements interrégionaux de matière ligneuse, occupe désormais plus des deux tiers de la main-d'œuvre du secteur manufacturier régional. Néanmoins, près de 90 % des 4 100 emplois qu'on y dénombre sont liés à la première transformation alors qu'on n'en compte que 500 dans l'industrie de la seconde transformation. Ce dernier secteur offre des possibilités de développement que l'on aurait tout intérêt à actualiser.

### Les opportunités de développement

Dans le secteur de la première transformation, quelques projets majeurs devraient créer environ 400 emplois s'ils se réalisent.

Par ailleurs, le ministère des Ressources naturelles a identifié quelque 25 projets d'envergure moyenne en tenant compte des volumes disponibles et des marchés potentiels. Quelques-uns de ces projets relèvent de la première transformation (bardeau de cèdre, bois d'œuvre de feuillus durs, de mélèze et de peuplier, paillis, etc.), mais la plupart sont liés à la deuxième transformation : séchage spécialisé, bois jointé, composantes de feuillus et de résineux, poutrelles en I, bois industriel, bois traité, etc.). Chacune de ces pistes de développement nécessiterait des études de faisabilité approfondies, mais elles méritent d'être explorées puisqu'elles pourraient créer jusqu'à 600 emplois dans la région. Les micro-entreprises offrent également des possibilités de développement intéressantes pour la région, mais leur potentiel de création d'emplois est plus difficile à quantifier.

La réalisation de ces projets serait facilitée par la collaboration des bénéficiaires de contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestiers (CAAF) et des propriétaires des usines de première transformation actuelles, en ce qui regarde les approvisionnements en matière première. De plus, une meilleure concertation des organismes régionaux de développement économique favoriserait la concrétisation de ces projets.

---

# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>iii</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	<b>v</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX .....</b>	<b>vii</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES .....</b>	<b>ix</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
 <b>CHAPITRE I</b>	
<b>PROFIL FORESTIER DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE .....</b>	<b>3</b>
1.1 FORÊTS DU DOMAINE DE L'ÉTAT COUVERTES PAR UN CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT ET D'AMÉNAGEMENT FORESTIERS (CAAF) .....	5
1.2 FORÊTS PRIVÉES .....	7
1.2.1 L'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées d'Abitibi .....	7
1.2.2 L'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Témiscamingue .....	8
1.3 LES LOTS PUBLICS INTRAMUNICIPAUX .....	9
1.4 MATIÈRE LIGNEUSE ACQUISE À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC .....	10
1.5 LES RÉSIDUS DE L'EXPLOITATION FORESTIÈRE .....	10
1.6 PRODUITS DE PREMIÈRE TRANSFORMATION ET SOUS-PRODUITS DE LA TRANSFORMATION.....	11
 <b>CHAPITRE II</b>	
<b>LA TRANSFORMATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE.....</b>	<b>13</b>
2.1 STRUCTURE DE L'INDUSTRIE DES PRODUITS FORESTIERS .....	13
2.2 CARACTÉRISTIQUES DES USINES DE PREMIÈRE TRANSFORMATION.....	16
 <b>CHAPITRE III</b>	
<b>OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE DES PRODUITS FORESTIERS EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE .....</b>	<b>19</b>

**CONCLUSION..... 25**

**ANNEXE 1 : ZONES DE DÉVELOPPEMENT EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE..... 27**

---

## LISTE DES TABLEAUX

---

Tableau 1.1	Volumes de bois ronds disponibles en Abitibi-Témiscamingue, selon la provenance et l'essence en 1999 (m <sup>3</sup> ) .....	4
Tableau 1.2	Attribution et récolte dans les forêts publiques de l'Abitibi-Témiscamingue, selon les essences, moyennes annuelles, de 1993 à 1998 (m <sup>3</sup> ) .....	6
Tableau 1.3	Estimation des volumes de bois disponibles dans les forêts publiques de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec en 1999 (m <sup>3</sup> ) .....	6
Tableau 1.4	Prélèvements admissibles sur le territoire desservi par l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées d' Abitibi et bois livrés en 1999 (m <sup>3</sup> ) .....	7
Tableau 1.5	Prélèvements admissibles conformément au plan de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées d'Abitibi en 1999 (m <sup>3</sup> ) .....	8
Tableau 1.6	Prélèvements admissibles sur le territoire desservi par l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Témiscamingue et bois livrés en 1999 (m <sup>3</sup> ) .....	8
Tableau 1.7	Écart entre le prélèvements admissibles et les livraisons dans les forêts privées de l'Abitibi-Témiscamingue, en 1999 (m <sup>3</sup> ) .....	9
Tableau 1.8	Possibilité forestière et volumes de bois récoltés dans les lots publics intramunicipaux de l'Abitibi-Témiscamingue en 1999 (m <sup>3</sup> ) .....	9
Tableau 1.9	Consommation et production des usines de transformation primaire du bois de l'Abitibi-Témiscamingue, selon les MRC, en 1999 .....	11
Tableau 2.1	Structure de l'industrie des produits forestiers en Abitibi-Témiscamingue en 1999.....	14
Tableau 3.1	Opportunités de développement dans des projets d'envergure moyenne dans l'industrie des produits forestiers en Abitibi-Témiscamingue, 2000-2005 .....	21



---

## LISTE DES GRAPHIQUES

---

Graphique 1.1	Bois ronds et copeaux acquis à l'extérieur du Québec par les usines de l'Abitibi-Témiscamingue de 1995 à 1999 .....	10
Graphique 2.1	Structure de l'emploi dans l'industrie des produits forestiers de l'Abitibi-Témiscamingue en 1999 .....	15
Graphique 2.2	Consommation de matière ligneuse dans les usines de transformation de l'Abitibi-Témiscamingue, de 1990 à 1999 .....	16
Graphique 2.3	Provenance de la matière ligneuse transformée dans les usines de l'Abitibi-Témiscamingue en 1999 .....	17
Graphique 2.4	Consommation cumulative de matière ligneuse des entreprises de transformation de l'Abitibi-Témiscamingue, selon leur taille, en 1999 .....	18



---

## INTRODUCTION

---

Ce rapport du ministère des Ressources naturelles vise à transmettre aux promoteurs et aux agents de développement économique de l'Abitibi-Témiscamingue un ensemble d'informations et d'outils susceptibles de favoriser le développement de l'industrie des produits forestiers dans cette région du Québec. Dans le premier chapitre, les auteurs brossent le portrait des ressources forestières régionales et, dans le deuxième, ils analysent la structure de l'industrie régionale des produits forestiers. Enfin, dans le troisième chapitre, ils dressent une liste des opportunités de développement dans les secteurs de la première et de la deuxième transformation du bois.



---

# CHAPITRE I

## PROFIL FORESTIER DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

---

L'Abitibi-Témiscamingue est une région ressources et la matière première qui y est encore disponible, sous diverses formes, ouvre des perspectives de développement industriel intéressantes, quoique limitées.

Comme les usines de la région spécialisées dans le sciage de résineux ont une capacité de transformation supérieure à leurs approvisionnements, on prévoit que les volumes des essences du groupe SEPM seront bientôt exploités en totalité par les établissements existants. On devra cependant continuer de faire des efforts pour en optimiser la transformation de manière à mettre en valeur le plein potentiel de ces ressources. Le mélèze, par exemple, est généralement intégré à la production de bois d'œuvre et classé dans la catégorie économie alors qu'on pourrait en tirer des produits à plus grande valeur ajoutée.

Compte tenu des volumes disponibles (tableau 1.1), les essences qui offrent les meilleures perspectives de développement sont les feuillus durs qu'on trouve dans les lots publics intramunicipaux, les forêts privées et, surtout, les forêts du domaine de l'État. Les réserves sont particulièrement intéressantes dans les unités de gestion de Senneterre, Val-d'Or et Témiscamingue. On trouve également des volumes de peupliers intéressants dans les forêts privées et les lots publics intramunicipaux.

Rappelons que les volumes disponibles dans les forêts privées ne peuvent être mis en valeur qu'avec l'accord des propriétaires.

Les feuillus durs disponibles sont peu recherchés, car ils ont une valeur moindre sur les marchés. Comme ils poussent habituellement à travers des essences exploitées, leur récolte exigerait une concertation avec les industriels forestiers en cause. Avant d'en entreprendre la mise en valeur, on doit d'abord s'efforcer de mieux connaître les sources d'approvisionnement, car la qualité et la dispersion des volumes disponibles pourraient affecter le rentabilité d'une éventuelle usine. Soulignons enfin que même si la mise en valeur du peuplier baumier pose de sérieux problèmes sur le plan technologique, l'importance des volumes disponibles peut justifier la poursuite de recherches dans ce domaine.

La mise en valeur des résidus de l'exploitation forestière (souches, houppiers et billons) et des sous-produits de la transformation primaire offre des perspectives de développement intéressantes pour l'Abitibi-Témiscamingue. Toutefois, dans le cas des résidus de l'exploitation forestière, nous ne sommes pas encore en mesure de préciser les volumes de fibres dont on pourrait disposer et notre connaissance des caractéristiques et des propriétés de ces fibres est toujours très fragmentaire.

**Tableau 1.1****Volumes de bois ronds disponibles en Abitibi-Témiscamingue, selon la provenance et l'essence en 1999 (m<sup>3</sup>)**

Provenance	Essences							Total
	SEPM	Pin blanc et Pin rouge	Thuja	Pruche	Peuplier Faux- tremble	Peuplier baumier	Feuillus durs	
<b>Forêts publiques</b>								
<b>Unités de gestion</b>								
Harricana	0	0	0	0	0	0	3 100	3 100
Lac-Abitibi	0	0	0	0	0	0	0	0
Rouyn-Noranda	0	2 100	0	0	0	0	4 000	6 100
Senneterre	0	0	0	0	8 000	0	26 000	34 000
Témiscamingue	0	5 400	4 700	8 300	0	0	80 900	99 300
Val-d'Or	0	3 800	2 600	0	0	0	48 000	54 400
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>11 300</b>	<b>7 300</b>	<b>8 300</b>	<b>8 000</b>	<b>0</b>	<b>162 000</b>	<b>196 900</b>
<b>Lots publics intramunicipaux</b>								
<b>Agence</b>								
Abitibi	3 400	0	0	0	64 000	0	11 200	78 600
Témiscamingue	5 600	0	0	0	20 000	0	3 600	29 200
Sous-total	9 000	0	0	0	84 000	0	14 800	107 800
<b>Forêts privées</b>								
<b>MRC</b>								
Abitibi	8 500	0	0	0	21 500	9 500	300	39 800
Abitibi-Ouest et VVB*	14 500	0	0	0	72 500	20 000	5 500	112 500
Rouyn-Noranda	15 000	0	0	0	57 500	15 500	7 000	95 000
Vallée-de-l'Or	9 500	0	0	0	26 000	5 000	3 000	43 500
Témiscamingue	2 500	3 500	800	0	13 800	2 600	15 100	38 300
Sous-total	50 000	3 500	800	0	191 300	52 600	30 900	329 100
<b>Total</b>	<b>59 000</b>	<b>14 800</b>	<b>8 100</b>	<b>8 300</b>	<b>283 300</b>	<b>52 600</b>	<b>207 700</b>	<b>633 800</b>

Ministère des ressources naturelles

\* Municipalités de Villebois, Val-Paradis et Beaucanton

Dans le cas des essences déjà exploitées, l'optimisation de la transformation ne pourra se faire sans la collaboration des bénéficiaires de contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF). Cette collaboration est également nécessaire pour favoriser le développement de la deuxième transformation dans la région. En effet, si l'on veut que des entreprises de deuxième transformation s'établissent en Abitibi-Témiscamingue, on devra leur garantir des approvisionnements à long terme adéquats, tant en termes de quantité que de qualité, et à des prix concurrentiels.

Dans les pages qui suivent, les ressources forestières disponibles dans la région sont analysées plus en détail selon leur origine : bois ronds des forêts publiques et privées, bois ronds des lots publics intramunicipaux, matières ligneuses acquises à

l'extérieur du Québec, résidus de l'exploitation forestière, produits de la première transformation et sous-produits de la transformation.

Ces données ne sont pas établies en fonction des territoires des municipalités régionales de comté (MRC), mais plutôt en fonction de zones de développement basées sur les aires communes. Les limites de ces territoires sont présentées à l'annexe 1.

## **1.1 FORÊTS DU DOMAINE DE L'ÉTAT COUVERTES PAR UN CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT ET D'AMÉNAGEMENT FORESTIERS (CAAF)**

En Abitibi-Témiscamingue, comme dans l'ensemble du Québec, les forêts du domaine de l'État constituent la principale source d'approvisionnement en bois rond des usines de transformation primaire du bois. Ces forêts doivent être aménagées conformément aux plans généraux d'aménagement forestier (PGAF) approuvés par le ministère des Ressources naturelles (MRN). De plus, les volumes de bois qu'on y prélève chaque année ne peuvent en aucun cas dépasser la possibilité forestière, c'est-à-dire la quantité de bois qu'on peut récolter dans une aire donnée, année après année, sans en réduire la capacité de production. C'est au MRN qu'il incombe de déterminer la possibilité de toutes les forêts qui appartiennent à l'État québécois et d'attribuer ensuite les volumes de bois qui peuvent être récoltés en tenant compte de l'accessibilité de la ressource, des contraintes à l'exploitation, ainsi que des réserves à maintenir en vue de la réalisation de certains projets.

Les différentes usines de transformation de l'Abitibi-Témiscamingue, sans compter le Nord-du-Québec, se voient allouer environ 4 millions de mètres cubes de bois par année, dont 64 % dans le groupe d'essences sapin, épinettes, pin gris et mélèze (SEPM). Ces attributions ont augmenté depuis 1993, et ce, pour la plupart des essences.

Au cours de cette même période, la récolte a aussi augmenté, du moins pour les essences autres que celles du groupe SEPM. Les données dont on dispose pour le groupe d'essences SEPM ne sont pas révélatrices, car les feux de forêt qui ont sévi dans la région en 1995 et 1996 ont nécessité la mise en œuvre de plans spéciaux de récupération. Or, on le sait, dans les années qui suivent la réalisation de tels plans, les industriels doivent récolter des volumes de bois moindres pour compenser les surplus acquis lors de la récupération des bois en perdition.

Les pourcentages des volumes attribués qui ont effectivement été récoltés ont beaucoup variés de 1993 à 1998. Par exemple, on a récolté en moyenne 88 % des volumes de SEPM alloués, mais seulement 32 % des volumes de bouleau à papier (BOP). Le tableau 1.2 résume l'état des attributions et des récoltes par essence forestière.

Lorsqu'il détermine les attributions de bois, le ministère des Ressources naturelles considère différents facteurs, tels les volumes réservés pour permettre l'implantation d'une nouvelle usine, le plan d'affectation du territoire et l'accessibilité de la matière ligneuse. Le Ministère tient également compte de l'utilisation qui est faite des bois. Ainsi, s'il n'y a pas de marché pour une ou des essence(s) donnée(s), il n'en autorise pas la récolte.

On voit donc que toute la possibilité forestière théorique n'est pas automatiquement allouée ni récoltée. Néanmoins, si l'on soustrait les volumes effectivement récoltés de la possibilité, on obtient les volumes disponibles dans une région donnée. Ce sont ces volumes qui peuvent être utilisés comme leviers de développement économique. On trouvera, au tableau 1.3, une estimation des volumes de bois disponibles dans les forêts du domaine de l'État en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec.

**Tableau 1.2**  
**Attribution et récolte dans les forêts publiques de l'Abitibi-Témiscamingue, selon les essences, moyennes annuelles, de 1993 à 1998 (m<sup>3</sup>)**

Essences	Attributions	Récolte	Récolte / attributions %
SEPM	2 630 971	2 314 724	88
Autres résineux	274 720	208 627	76
Peupliers	596 539	336 502	56
Bouleau à papier	310 148	97 942	32
Autres feuillus	296 666	228 699	77
<b>Total</b>	<b>4 109 044</b>	<b>3 186 494</b>	<b>78</b>

Ministère des Ressources naturelles

**Tableau 1.3**  
**Estimation des volumes de bois disponibles dans les forêts publiques de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec en 1999 (m<sup>3</sup>)**

Zones de développement	SEPM	Pin blanc et pin rouge	Thuya et (cèdre)	Pruche	Peuplier	Feuillus durs	Total
Harricana	0	0	0	0	0	3 100	3 100
Lac-Abitibi	0	0	0	0	0	0	0
Nord-du-Québec	0	0	0	0	0	37 000	37 000
Rouyn-Noranda	0	2 100	0	0	0	4 000	6 100
Senneterre	0	0	0	0	8 000	26 000	34 000
Témiscamingue	0	5 400	4 700	8 300	0	80 900	99 300
Val-d'Or	0	3 800	2 600	0	0	48 000	54 400
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>11 300</b>	<b>7 300</b>	<b>8 300</b>	<b>8 000</b>	<b>199 000</b>	<b>233 900</b>

Ministère des Ressources naturelles

**Les volumes mentionnés dans le tableau 1.3 sont approximatifs et ils pourraient changer avec les plans généraux d'aménagement forestier (PGAF) que les industriels soumettront bientôt au Ministre pour approbation.**

Soulignons qu'il n'y a plus de bois disponible dans le groupe SEPM, celui des essences les plus recherchées. Si l'on exclut le Nord-du-Québec, on constate que c'est surtout dans le groupe des feuillus durs, de qualité «pâte», que des volumes sont encore disponibles, soit environ 162 000 m<sup>3</sup>. Par ailleurs ce sont les secteurs de Témiscamingue, Val-d'or et Senneterre qui semblent les plus prometteurs.

## 1.2 FORÊTS PRIVÉES

Les forêts privées de l'Abitibi-Témiscamingue sont couvertes par deux agences régionales de mise en valeur, mais la mise en marché du bois y est cependant assurée par un organisme unique, le Syndicat des producteurs de bois de l'Abitibi-Témiscamingue (SPBAT).

### 1.2.1 L'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées d'Abitibi

Cette agence est responsable de tout le territoire occupé par les municipalités régionales de comté (MRC d'Abitibi, Abitibi-Ouest, Rouyn-Noranda, Vallée-de-l'Or) et les municipalités de Villebois, Val-Paradis et Beaucanton. Dans le tableau qui suit, on compare les prélèvements admissibles et les volumes livrés dans le territoire desservi par cette agence.

**Tableau 1.4**

**Prélèvements admissibles sur le territoire desservi par l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées d'Abitibi et bois livrés en 1999 (m<sup>3</sup>)**

MRC	Prélèvement admissible		Livraisons	
	Résineux	Feuillus	Résineux	Feuillus
Abitibi	n.d.	n.d.	41 914	75 694
Abitibi-Ouest et VVB*	n.d.	n.d.	26 451	56 474
Rouyn-Noranda	n.d.	n.d.	8 714	23 042
Vallée-de-l'Or	n.d.	n.d.	9 200	9 933
Total	82 600	226 100	86 279	165 143

Syndicat des producteurs de bois de l'Abitibi-Témiscamingue

\* Municipalités de Villebois, Val-Paradis et Beaucanton

En 1999, les livraisons ont dépassé les prélèvements admissibles de résineux et elles ont atteint 73 % des prélèvements admissibles de feuillus. Encore une fois, ces chiffres laissent entrevoir des opportunités de développement en ce qui a trait aux essences de feuillus.

En 1999, l'agence d'Abitibi déposait son plan de protection et de mise en valeur des forêts privées dans lequel elle a fixé les prélèvements admissibles à 137 900 mètres cubes par année pour les résineux et à quelque 410 000 mètres cubes par année pour les feuillus (tableau 1.5).

**Tableau 1.5**  
**Prélèvements admissibles conformément au plan de**  
**l'Agence régionale de mise en valeur**  
**des forêts privées d'Abitibi en 1999 (m<sup>3</sup>)**

MRC	SEPM	Thuya	Peuplier faux tremble	Peuplier baumier	Bouleau à papier
Abitibi	50 419	431	81 547	15 076	10 901
Abitibi-Ouest et VVB*	40 667	291	117 208	23 923	13 583
Rouyn-Noranda	23 943	166	75 925	17 471	10 524
Vallée-de-l'Or	18 961	153	34 001	6 038	4 438
<b>Total</b>	<b>133 990</b>	<b>1 041</b>	<b>308 681</b>	<b>62 508</b>	<b>39 426</b>

Syndicat des producteurs de bois de l'Abitibi-Témiscamingue

\* Municipalités de Villebois, Val-Paradis et Beaucanton

## 1.2.2 L'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Témiscamingue

Cette agence dessert le même territoire que couvre la MRC du Témiscamingue. En novembre 2000, l'Agence du Témiscamingue rendait disponible son nouveau Plan de protection et de mise en valeur de la forêt privée du Témiscamingue (PPMV). Dans le tableau qui suit, on compare les prélèvements admissibles issus du nouveau PPMV et les volumes de bois livrés en 1999.

**Tableau 1.6**  
**Prélèvements admissibles sur le territoire desservi**  
**par l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées**  
**du Témiscamingue et bois livrés en 1999 (m<sup>3</sup>)**

	SEPM	Pin blanc Pin rouge	Thuya	Peuplier faux tremble	Peuplier baumier	Feuillus durs
Prélèvements admissibles <sup>1</sup>	26 500	6 340	795	68 700	5 000	18 000
Livraisons	23 900	2 800	0	54 900	2 425	2 900

<sup>1</sup> Le groupe CAF. **Plan de protection et de mise en valeur de la forêt privée du Témiscamingue.** Document de synthèse, novembre 2000, 19 p.

Le tableau 1.7 présente un sommaire des volumes de bois disponibles dans les forêts privées de l'Abitibi-Témiscamingue en 1999.

**Tableau 1.7**  
**Écart entre les prélèvements admissibles et les livraisons**  
**dans les forêts privées de l'Abitibi-Témiscamingue**  
**en 1999 (m<sup>3</sup>)\***

MRC	Résineux	Peuplier faux tremble	Peuplier baumier	Bouleau À papier
Abitibi	8 936	21 749	9 777	304
Abitibi-Ouest et VVB**	14 507	72 594	19 970	5 667
Rouyn-Noranda	15 395	57 722	15 858	7 298
Vallée-de-l'Or	9 914	26 154	5 343	3 047
Témiscamingue	6 900	13 803	2 651	15 190
Total	55 652	192 021	53 599	31 496

\* Hypothèse retenue pour la répartition des feuillus par essence :

Peuplier faux tremble : 79 %

Bouleau à papier : 14 %

Peuplier baumier : 7 %

\*\* Municipalités de Villebois, Val-Paradis et Beaucanton

Syndicat des producteurs de bois de l'Abitibi-Témiscamingue

### 1.3 LES LOTS PUBLICS INTRAMUNICIPAUX

Depuis 1996, les lots publics intramunicipaux de l'Abitibi-Témiscamingue ont fait l'objet d'une vingtaine de convention d'aménagement forestier (CAF). En 1999, on y a récolté 89 % des volumes de résineux alloués et 39 % des volumes de feuillus. Des volumes importants de feuillus et, particulièrement, de peuplier faux tremble sont donc disponibles. La mise en marché de ces bois est assurée par le Syndicat des producteurs de bois de l'Abitibi-Témiscamingue. Le tableau suivant présente le bilan par territoire d'agence.

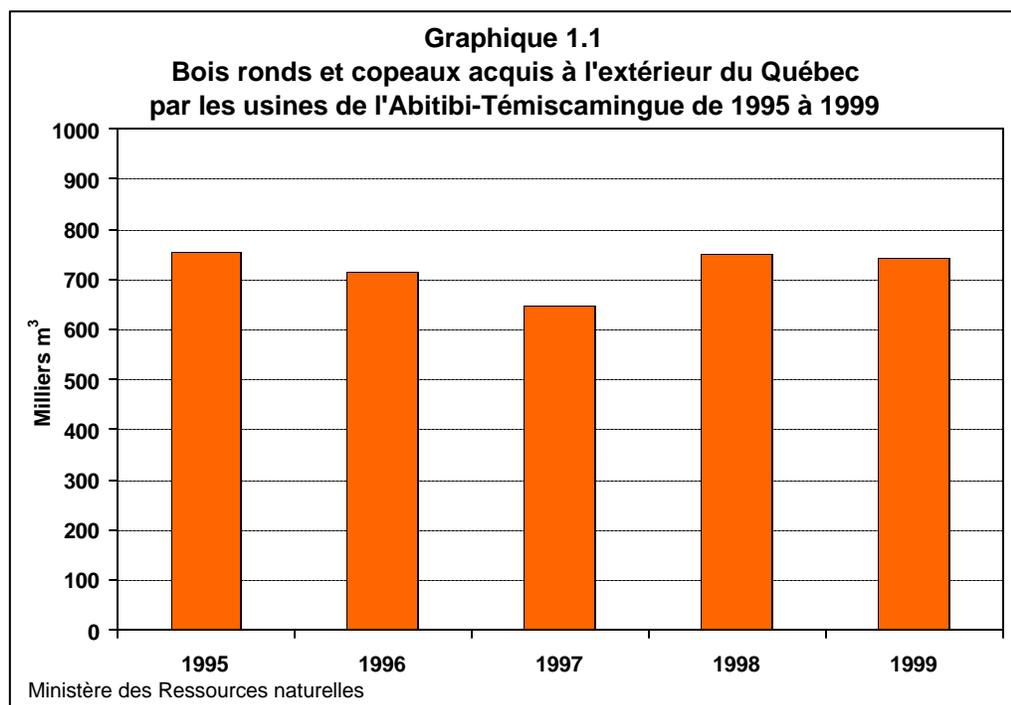
**Tableau 1.8**  
**Possibilité forestière et volumes de bois récoltés dans les**  
**lots publics intramunicipaux de l'Abitibi-Témiscamingue,**  
**en 1999 (m<sup>3</sup>)**

Agence	Volumes alloués		Livraisons	
	Résineux	Feuillus	Résineux	Feuillus
Abitibi	74 440	137 010	71 053	61 221
Témiscamingue	8 325	27 300	2 638	3 450
Total	82 765	164 310	73 691	64 671

Syndicat des producteurs de bois de l'Abitibi-Témiscamingue

## 1.4 MATIÈRE LIGNEUSE ACQUISE À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC

Plusieurs usines de la région s'approvisionnent en partie en Ontario, même si les volumes en cause ne sont couverts par aucune garantie à long terme. Le graphique 1.1 illustre l'évolution de la consommation de bois ronds et de copeaux provenant de l'extérieur du Québec par les usines d'Abitibi-Témiscamingue.



## 1.5 LES RÉSIDUS DE L'EXPLOITATION FORESTIÈRE

Le terme « résidus de l'exploitation forestière » désigne la matière ligneuse provenant des houppiers, des souches, des billons de moins de 105 cm de longueur et les aires d'empilement et d'ébranchage.

On n'a pas de données précises sur la quantité de résidus que l'exploitation forestière génère dans la région, ni sur la qualité de cette matière. Néanmoins, cette source d'approvisionnement en fibres semble intéressante à première vue, même si on n'entrevoit, pour l'instant, qu'une utilisation à des fins énergétiques ou dans des productions à faible volume, généralement à caractère artisanal.

## 1.6 PRODUITS DE PREMIÈRE TRANSFORMATION ET SOUS-PRODUITS DE LA TRANSFORMATION

Chaque année, tous les titulaires de permis d'usine de transformation primaire du bois remplissent un registre dans lequel ils indiquent notamment les volumes de bois qu'ils ont consommés et les produits fabriqués dans chacun de leurs établissements.

Le tableau qui suit résume les informations non confidentielles ainsi obtenues des usines établies dans les cinq MRC de l'Abitibi-Témiscamingue.

**Tableau 1.9**  
**Consommation et production des usines de transformation**  
**primaire du bois de l'Abitibi-Témiscamingue,**  
**selon les MRC, en 1999**

MRC	Consommation	Production			
	Bois ronds, copeaux, sciures, rabotures écorces, etc. (m <sup>3</sup> )	Bois de Sciage (Mmp)	Copeaux (tma)	Sciures et rabotures (tma)	Écorces (tma)
Abitibi	1 900 334	344 828	268 395	84 476	124 300
Abitibi-Ouest	1 770 518	309 418	283 668	76 739	138 611
Rouyn-Noranda	2 594	493	0	0	0
Témiscamingue	2 705 064	139 358	132 706	42 885	62 423
Vallée-de-l'Or	2 687 449	392 267	370 574	114 988	168 841
<b>Total</b>	<b>9 065 959</b>	<b>1 186 364</b>	<b>1 055 343</b>	<b>319 088</b>	<b>494 175</b>

Ministère des Ressources naturelles



---

## **CHAPITRE II LA TRANSFORMATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

---

### **2.1 STRUCTURE DE L'INDUSTRIE DES PRODUITS FORESTIERS**

En Abitibi-Témiscamingue, l'exploitation forestière et les services forestiers fournissent du travail à quelque 1440 personnes. On leur doit donc environ 15 % de l'emploi total dans l'industrie primaire de la région. La transformation des ressources forestières est sans doute la pierre angulaire de la structure manufacturière de la région, puisque les deux tiers des emplois manufacturiers sont concentrés dans les industries des produits du bois et du papier. En 1999, la région comptait quelque 75 établissements spécialisés dans la transformation des produits forestiers qui employait 4 100 travailleurs.

Les usines de première transformation dominent largement ce segment de l'industrie régionale : une cinquantaine d'établissements occupent 3 600 employés, ce qui représente près de 90 % des emplois manufacturiers de l'industrie des produits forestiers. Par ailleurs une vingtaine d'établissements de seconde transformation donnent du travail à quelque 500 employés.

Le tableau 2.1 permet de connaître la composition de l'industrie régionale des produits forestiers. Avec une quarantaine d'établissements et plus de 2 000 employés, l'industrie du sciage occupe une place prépondérante dans le secteur de la première transformation. Quatre usines de pâtes de pâtes et papiers (700 emplois), trois usines de panneaux (510 emplois) et trois usines de déroulage et de placage (290 emplois) viennent donner à ce secteur un poids additionnel.

Lorsqu'on analyse la production régionale, on constate que l'Abitibi-Témiscamingue est la deuxième région du Québec en ce qui a trait au bois d'œuvre résineux (SEPM), avec une production de 1,1 milliard pmp ou 14,5 % de la production québécoise. En 1999, onze usines de sciage de résineux de la région ont produit plus de 50 millions pmp chacune. La région livre également 10 % des sciages de pin blanc du Québec, ou 30 millions pmp. La majeure partie de la production régionale de pin blanc provient de trois scieries.

**Tableau 2.1**  
**Structure de l'industrie des produits forestiers**  
**en Abitibi-Témiscamingue en 1999**

Secteurs d'activité	Nombre d'établissements	Nombre d'emplois
<b>Exploitation et services forestiers</b>	n.d.	1 440
<b>Première transformation</b>		
Sciage		
Usines dont la consommation annuelle de bois est de 5 000 m <sup>3</sup> et plus	19	2 045
Usines dont la consommation annuelle de bois est de moins de 5 000 m <sup>3</sup>	20	50
Déroulage et placage	3	290
Panneaux à base de bois	3	510
Poteaux	1	10
Pâtes et papiers	4	700
Cogénération	1	20
<b>Total première transformation</b>	<b>51</b>	<b>3 625</b>
<b>Deuxième transformation</b>		
Portes, fenêtres, maisons préfabriquées, armoires de cuisine, etc.	15	300
Boîtes et palettes en bois	5	50
Composantes en bois	3	155
<b>Total deuxième transformation</b>	<b>23</b>	<b>505</b>
<b>Total première et deuxième transformation</b>	<b>74</b>	<b>4 130</b>
<b>Total industrie des produits forestiers</b>	<b>n.d.</b>	<b>5 570</b>

Ministère des Ressources naturelles

CRIQ. Répertoire des produits disponibles au Québec-2000.

L'Abitibi-Témiscamingue compte trois scieries de feuillus durs de grande taille qui produisent la majeure partie des 19 millions pmp livrés par la région. Cela ne représente toutefois que 4 % de la production québécoise de bois d'œuvre de feuillus. À la suite de la fermeture de sa principale usine de sciage de peupliers, la région n'occupait plus en 1999, qu'une place marginale avec 1% de la production dans ce secteur. L'ouverture d'une nouvelle scierie de peupliers devrait faire remonter la production annuelle à quelque 15 Mpmp, ou environ 10 % de la production québécoise.

Les quatre usines de pâtes et papiers de la région sont hautement concurrentielles. Trois d'entre elles sont établies dans la ville de Témiscaming où l'on trouve la plus grande usine de pâte chimico-thermomécanique au Québec, le seul établissement qui produit de la pâte à dissoudre au Québec ainsi qu'une usine de carton blanchi haut de gamme. Enfin, l'usine de papier journal d'Amos possède la quatrième plus importante machine à papier journal du Québec.

L'Abitibi-Témiscamingue, qui compte aussi trois usines de panneaux à base de bois de calibre international, vient en tête des régions productrices de panneaux au Québec. En 1999, on lui devait près de 30 % de la production québécoise dans ce

secteur. D'autres projets d'investissements sont d'ailleurs en voie d'élaboration dans ce même secteur.

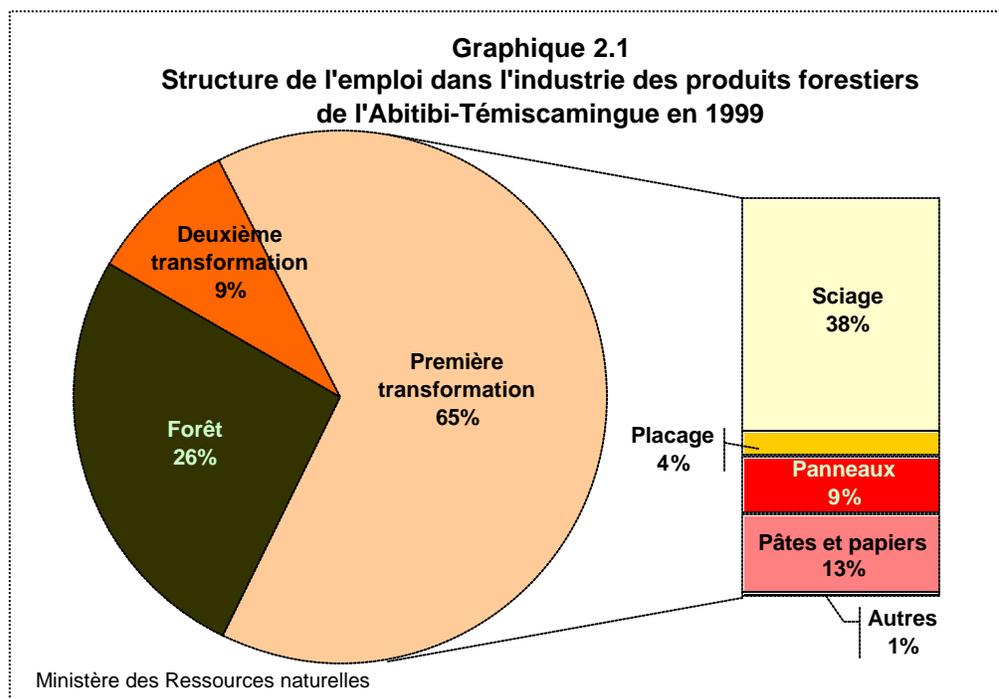
Les deux usines de déroulage de l'Abitibi-Témiscamingue fournissent plus de 10 % de la production québécoise de placage. La région compte également la seule usine québécoise de panneaux LVL.

L'industrie de la deuxième transformation se divise en trois segments. Le premier regroupe les établissements qui fabriquent des portes, fenêtres, maisons préfabriquées ou des armoires de cuisine et de salle de bain. En Abitibi-Témiscamingue, on trouve une quinzaine d'établissements du genre qui emploient 300 personnes. Deux de ces usines emploient plus de 50 travailleurs et les autres sont de petite taille.

Le deuxième segment de l'industrie de la deuxième transformation regroupe les usines spécialisées dans la fabrication de boîtes et de palettes en bois. La région en compte cinq où l'on trouve une cinquantaine de travailleurs.

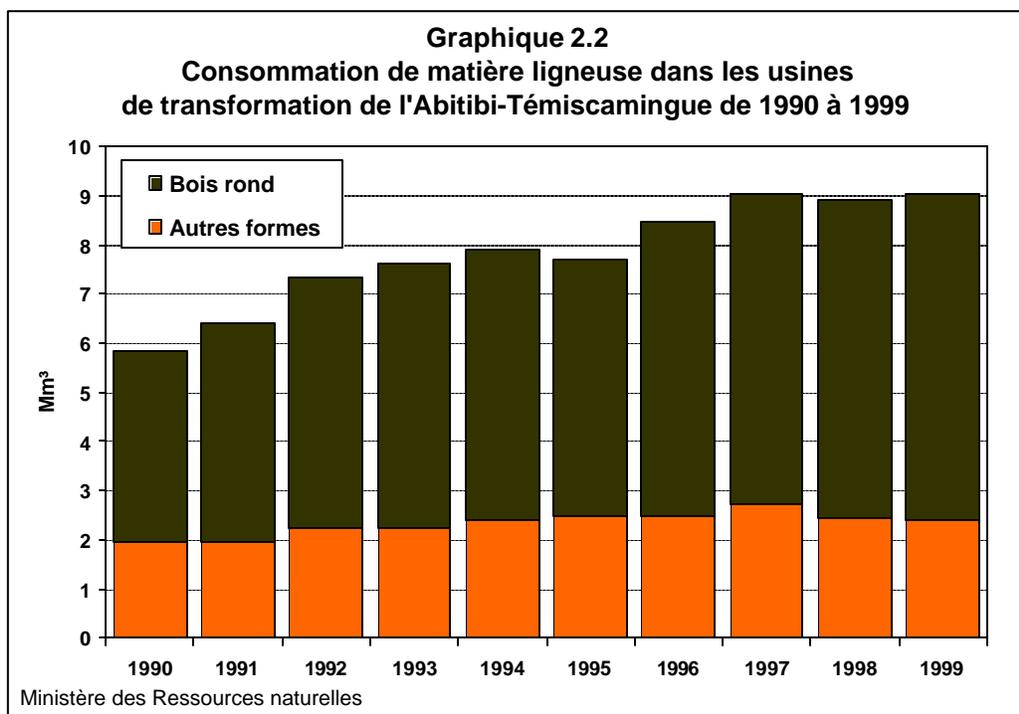
Enfin, le segment des composantes de bois (semelles de poutrelles en I, bois de literie, bois pour clôture, pièces de palettes, etc.) regroupe trois usines de taille moyenne (40 à 60 employés).

On constate donc que, pour chaque emploi recensé dans l'industrie de la deuxième transformation de la région, on en compte à peu près sept dans celle de la première transformation. Dans l'ensemble du Québec, ce ratio s'établit à 1,8. Il faudrait donc multiplier par quatre le nombre d'emplois existants dans l'industrie de la deuxième transformation pour donner à l'industrie des produits forestiers de l'Abitibi-Témiscamingue une structure semblable à celle qu'elle a dans le reste du Québec. Cependant, compte tenu de l'éloignement des marchés de consommation, l'objectif de créer 1500 emplois dans l'industrie régionale de la deuxième transformation est fort ambitieux. Les agents de développement économique devront déployer beaucoup d'efforts pour s'en approcher.



## 2.2 CARACTÉRISTIQUES DES USINES DE PREMIÈRE TRANSFORMATION

La consommation de matière ligneuse sous forme de bois rond, copeaux, sciures, rabotures et écorces est un indice du niveau d'activité des usines de transformation primaire du bois. Le ministère des Ressources naturelles recueille ces données auprès des titulaires d'un permis d'usine de transformation du bois. En 1999, les usines de l'Abitibi-Témiscamingue ont consommé 9,0 Mm<sup>3</sup> de matière ligneuse, soit 12,4 % du total québécois (graphique 2.2).

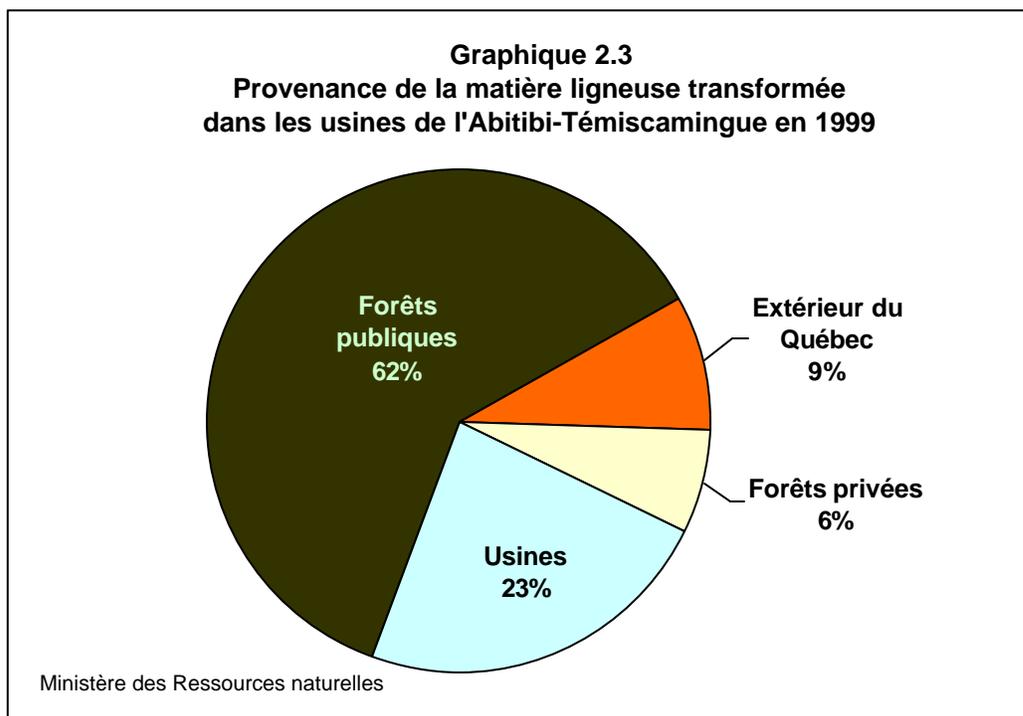


De 1990 à 1999, la consommation de matière ligneuse des usines de la région a augmenté de plus de 50 %. Cette croissance spectaculaire résulte principalement de l'expansion des usines existantes, car le nombre d'établissements n'a que peu augmenté.

En 1999, les bois ronds représentaient plus de 70 % de la matière transformée par les usines de la région, une augmentation de 70 % par rapport à 1990. Cette croissance de la consommation reflète l'essor que l'industrie du sciage a connu de 1990 à 1999. Au cours de la même période, la consommation de copeaux des usines de transformation n'a presque pas augmenté, ce qui témoigne de la stabilité de l'industrie régionale des pâtes et papiers. Par contre, à cause du dynamisme de l'industrie des panneaux et de l'implantation d'une usine de cogénération, en 1996, la demande de sciures, de rabotures et d'écorces a augmenté de façon considérable.

Les forêts publiques demeurent de loin la principale source d'approvisionnement des usines régionales de première transformation avec 62 % du volume total de matière ligneuse consommée en 1999. Néanmoins, les fibres brutes acquises des autres usines, principalement sous forme de copeaux, de sciures et de rabotures, leur fournissent aussi une part importante (23 %) de leurs approvisionnements. Par ailleurs, il est intéressant de constater que 9% de la matière ligneuse transformée par les usines de l'Abitibi-Témiscamingue, soit 809 000 mètres cubes, provient de

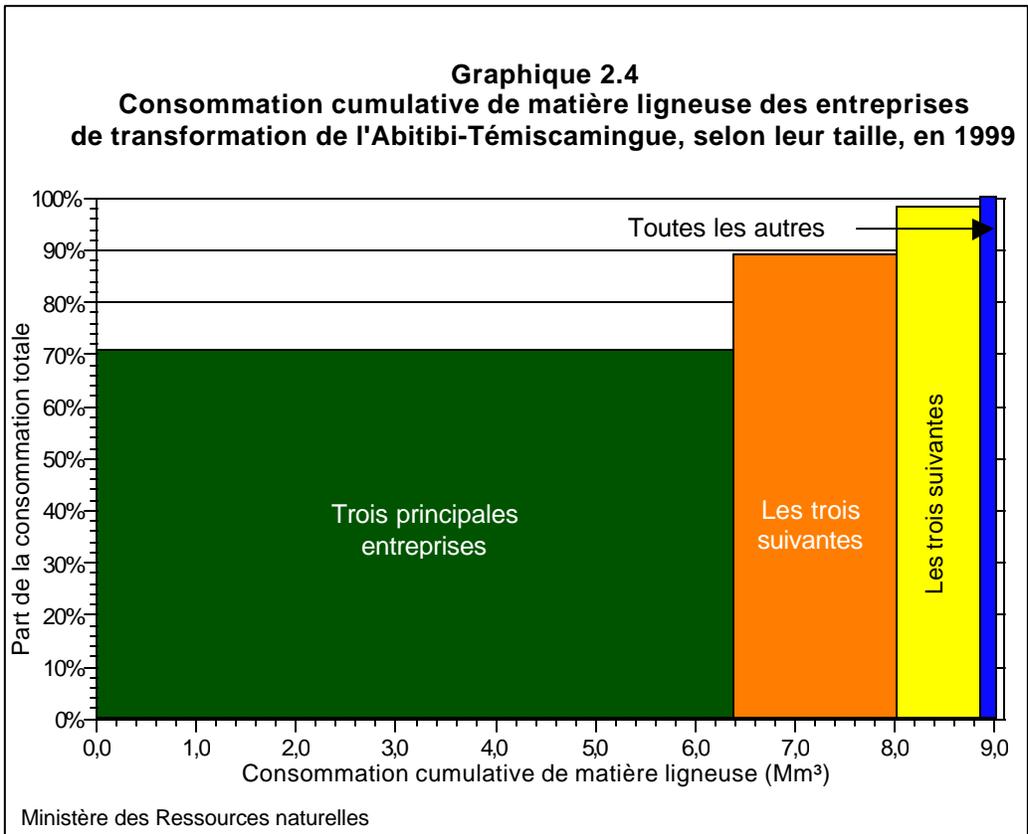
l'Ontario. Pour ce qui est des bois ronds des forêts privées, y compris ceux récoltés dans les grandes propriétés privées, les usines en ont consommé quelque 600 000 mètres cubes en 1999.



C'est l'industrie du bois de sciage qui est la première consommatrice de matière ligneuse de la région, avec 56 % de la consommation totale. L'industrie des pâtes et papiers et celle de la cogénération arrivent en deuxième place, avec 27 % de la consommation totale. Pour leur part, les fabricants de panneaux utilisent 16 % de la matière ligneuse transformée en Abitibi-Témiscamingue et les usines de déroulage, environ 1 %.

Par ailleurs, il ressort des données de 1999 que les résineux constituent 79 % de la matière ligneuse consommée dans la région. Le peuplier et les feuillus durs en représentent 14 % et 7 %.

L'une des caractéristiques de l'industrie de la première transformation des produits forestiers de l'Abitibi-Témiscamingue est sa concentration dans les mains d'un nombre très restreint d'entreprises ou de groupes d'intérêt qui y possèdent une ou plusieurs usines. Ainsi, si l'on se base sur la consommation de matière ligneuse, les trois plus grandes entreprises de transformation primaire du bois de la région ont réalisé 71 % des activités de ce secteur en 1999. Les six plus grandes entreprises transforment 89 % des fibres consommées dans la région. Si l'on tient compte des neuf plus grandes entreprises actives de la région, ce pourcentage grimpe à 98 %.



L'importance des mouvements interrégionaux de matière ligneuse est une autre réalité régionale. Ainsi, les usines de l'Abitibi-Témiscamingue acheminent des volumes considérables de copeaux vers les autres régions du Québec. En 1999, l'on estime qu'elles en ont expédié près de 400 000 tonnes métriques, ou 40 % de la production régionale. Ces copeaux sont destinés principalement à des usines du Nord-du-Québec, de l'Outaouais et de la Mauricie. Par contre, environ 45 % des bois ronds des forêts publiques transformés par les usines de l'Abitibi-Témiscamingue proviennent du Nord-du-Québec.

---

## **CHAPITRE III**

# **OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE DES PRODUITS FORESTIERS EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

---

L'industrie des produits forestiers connaît actuellement une période d'effervescence en Abitibi-Témiscamingue. Des projets importants ont été annoncés et d'autres en sont à un stade avancé d'élaboration. Selon les informations disponibles ces nouvelles implantations et ces expansions de capacité, qui toucheront surtout les secteurs de panneaux et de la cogénération, devrait susciter des investissements de 350 M\$, augmenter le volume de matière ligneuse transformé dans la région de plus de 1 Mm<sup>3</sup> et créer quelque 400 emplois directs.

Par ailleurs, compte tenu des ressources disponibles et des marchés potentiels, d'autres projets d'envergure moyenne pourraient être réalisés dans la région. Des spécialistes du ministère des Ressources naturelles et de certains organismes de développement industriel ont identifié vingt-cinq projets possibles qui nécessiteraient des investissements de quelque 100 M\$ et qui créeraient quelque 600 emplois (tableau 3.1). La plupart de ces projets relèvent de l'industrie de la deuxième transformation. Ce sont là des pistes qui mériteraient d'être explorées et qui devraient faire l'objet d'études de faisabilité approfondies.

Par ailleurs, des possibilités de développement existent également pour les micro-entreprises, mais il est plus difficile de quantifier le potentiel de création d'emplois dans ce secteur. Les industriels intéressés devraient miser sur des projets novateurs axés sur les caractéristiques des essences forestières qui croissent dans la région. Pour favoriser l'éclosion de tels projets, il serait peut-être utile de créer un événement annuel, un concours, par exemple, pour encourager architectes, ingénieurs, designers et artisans à concevoir de nouvelles utilisations pour les bois de la région.

Les projets de micro-entreprises qui présentent les perspectives les plus intéressantes semblent être :

- les accessoires de jardin en mélèze et en pin gris ;
- les chalets en bois rond et le mobilier destiné aux pourvoiries ;
- le tournage et le façonnage du pin gris et du bouleau blanc ;
- les petits meubles en pin gris nouveaux ;
- les boiseries et les escaliers en pin gris et en bouleau blanc.



**TABLEAU 3.1  
OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT DANS DES PROJETS D'ENVERGURE MOYENNE  
DANS L'INDUSTRIE DES PRODUITS FORESTIERS EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2000-2005**

PRODUITS	RESSOURCES DISPONIBLES OU À OPTIMISER	MARCHÉS	TECHNOLOGIES	USINES, PRODUCTION, EMPLOIS, INVESTISSEMENTS	COMMENTAIRES
<b>PREMIÈRE TRANSFORMATION</b>					
Bardeau de cèdre	20 000 m <sup>3</sup> : 7 000 m <sup>3</sup> dans les forêts publiques (Témiscamingue), le reste dans les forêts privées et acquis en Ontario	Nord-est des États-Unis	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appareils de détection des défauts et d'ajustement de la coupe de bardeaux</li> <li>Équarrissage des bardeaux</li> <li>Traitement et teinture des bardeaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 usine</li> <li>40 000 toises</li> <li>30-40 emplois</li> <li>2,0-3,0 M\$</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le cèdre de la région est excellent pour la fabrication de bardeaux.</li> <li>La réalisation du projet Ced-Or exigerait l'acquisition d'un système de tri des billes de cèdres.</li> </ul>
Paillis de cèdre et de pruche	Résidus du projet Ced-Or	États-Unis	<ul style="list-style-type: none"> <li>Technologies déjà utilisées au Québec</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 usine</li> <li>2 M sacs</li> <li>15-20 emplois</li> <li>1,5-2,0 M\$</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>À intégrer au projet Ced-Or.</li> </ul>
Paillis et compost d'écorces de pins rouge, gris et blanc	Sous-produits des usines régionales de sciage	Québec et Ontario	<ul style="list-style-type: none"> <li>Technologies déjà utilisées au Québec</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 usine</li> <li>1,5 M sacs</li> <li>10-15 emplois</li> <li>1 M\$</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Marché visé : horticulture (amendement des sols et aménagement paysager)</li> </ul>
Bois d'œuvre courts de feuillus durs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bouleaux des forêts publiques : 160 000 m<sup>3</sup></li> <li>Feuillus durs des forêts privées et des lots publics intramunicipaux : 30 000 m<sup>3</sup></li> </ul>	Amérique du Nord, Europe et Asie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adaptées au sciage de billons</li> <li>Séchage spécialisé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>4 ou 5 chaînes de sciage</li> <li>40 Mmp</li> <li>75-100 emplois</li> <li>8-25 M\$ pour le sciage</li> <li>2-5 M\$ pour le séchage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une étude approfondie des sources d'approvisionnement possibles s'impose.</li> <li>La concertation avec les exploitants des forêts publiques est indispensable.</li> <li>Nouvelles usines ou expansion d'usines existantes.</li> <li>Infrastructures de transport à développer dans le sud du Témiscamingue.</li> </ul>

PRODUITS	RESSOURCES DISPONIBLES OU À OPTIMISER	MARCHÉS	TECHNOLOGIES	USINES, PRODUCTION, EMPLOIS, INVESTISSEMENTS	COMMENTAIRES
Bois d'œuvre de mélèze	20 000 m <sup>3</sup> de bois déjà attribués à optimiser	Amérique du Nord	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sciage spécialisé</li> <li>• Technologie retenue pour le sciage de feuillus</li> <li>• Poursuivre les recherches sur le séchage</li> <li>• 4 ou 5 scieries mobiles pour alimenter l'usine de préparation et de séchage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 usine</li> <li>• 4 Mpmp</li> <li>• 25-30 emplois</li> <li>• 3-5 M\$</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La production de bois d'œuvre de mélèze est actuellement intégrée à celle de bois d'œuvre de SEPM. Ce bois est classé dans la catégorie « économie ».</li> <li>• La production de sciages de mélèze spécialisés exigerait l'établissement d'un système d'échange de bois entre les scieries.</li> <li>• La mise en marché du bois d'œuvre de mélèze devrait être développée.</li> </ul>
Bois d'œuvre de peuplier	70 000 m <sup>3</sup> dans les lots intramunicipaux et les forêts privées	Amérique du Nord	Sciage et séchage spécialisés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 usine</li> <li>• 6-8 Mpmp</li> <li>• 25-30 emplois</li> <li>• 3-5 M\$</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La mise en place d'un système d'échange de bois entre les scieries est nécessaire pour obtenir des approvisionnements suffisants.</li> <li>• On pourrait privilégier l'expansion de la capacité des usines existantes.</li> </ul>
<b>TOTAL PREMIÈRE TRANSFORMATION</b>				<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>8-9 usines</b></li> <li>• <b>170-220 emplois</b></li> <li>• <b>17,5-40,0 M\$</b></li> </ul>	
<b>DEUXIÈME TRANSFORMATION</b>					
Séchage spécialisé	Usines régionales de sciage	Région	Technologies déjà utilisées au Québec	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 usines (2 unités de séchage par usine)</li> <li>• Capacité de chargement variable (50-70 Mpmp par unité)</li> <li>• 20-25 emplois</li> <li>• 7-8 M\$</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Séchage spécialisé des résineux et des feuillus en vue d'approvisionner des usines de deuxième transformation.</li> </ul>
Bois d'œuvre jointé et lamellé, MSR	Sciages résineux conventionnels de qualité « économie » et « utilité », sciages de bois courts	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amérique-du-Nord</li> <li>• Marchés des maisons préfabriquées et mobiles</li> <li>• Quincailleries</li> </ul>	Technologies déjà utilisées au Québec	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 usines</li> <li>• 125-150 Mpmp</li> <li>• 100 emplois</li> <li>• 12 M\$</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les quotas à l'exportation vers les É-U. constituent un obstacle majeur.</li> </ul>

PRODUITS	RESSOURCES DISPONIBLES OU À OPTIMISER	MARCHÉS	TECHNOLOGIES	USINES, PRODUCTION, EMPLOIS, INVESTISSEMENTS	COMMENTAIRES
Composantes semi-finies de feuillus durs : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pièces pré-dimensionnées</li> <li>• Panneaux lamellés</li> <li>• Pièces de meubles</li> <li>• Moulures</li> <li>• Escaliers</li> </ul>	Sciages et cœurs de déroulage de feuillus durs	Amérique du Nord, Asie et Europe	Technologies déjà utilisées au Québec	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 usines</li> <li>• 10-20 Mpmp</li> <li>• 50-60 emplois</li> <li>• 6-8 M\$, y compris le séchoir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'expertise dans le séchage spécialisé est essentielle.</li> <li>• Sciages disponibles dans la région et en Ontario</li> <li>• Le partenariat avec l'industrie du meuble serait un atout.</li> </ul>
Bois de plancher	Sciages et cœurs de déroulage de feuillus durs	Amérique du Nord, Asie et Europe	Technologies déjà utilisées au Québec	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 usine</li> <li>• 10-12 Mpmp</li> <li>• 40 emplois</li> <li>• de 6 M\$ à 8M\$</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marché en expansion des produits finis</li> <li>• Le partenariat avec une entreprise déjà implantée serait souhaitable.</li> </ul>
Composantes semi-finies de tremble : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bois d'ébénisterie</li> <li>• Moulures</li> <li>• Portes et fenêtres</li> <li>• Meubles</li> </ul>	Production des usines de sciage régionales	Amérique du Nord et Europe	Technologies déjà utilisées au Québec	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 usine</li> <li>• 8-10 Mpmp</li> <li>• 30 emplois</li> <li>• 4-5 M\$</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le tremble est un substitut du pin blanc.</li> <li>• Les marchés des bois clairs sont en croissance.</li> <li>• La mise en place d'un système d'échange de billes sélectionnées entre les usines est nécessaire pour obtenir des approvisionnements adéquats en termes de volumes et de qualité.</li> </ul>
Composantes semi-finies de pin gris : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Panneaux lamellés</li> <li>• Meubles en kits</li> <li>• Lambris en pin nouveaux</li> </ul>	Sciages de pin gris	Amérique du Nord	Technologies déjà utilisées au Québec	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 usine</li> <li>• 3-4 Mpmp</li> <li>• 15 emplois</li> <li>• 1,5-2,0 M\$</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niches spécialisés</li> <li>• Méthode de sciage différente de celle utilisée pour le bois de construction, donc à adapter.</li> </ul>
Meubles de jardin en kits	Sciages de pin blanc, tremble, cèdre et mélèze	Amérique du Nord	Technologies déjà utilisées au Québec	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 usine</li> <li>• 2 M pmp</li> <li>• 5-10 emplois</li> <li>• 0,5-2,5 M\$</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le design est un élément important.</li> </ul>

PRODUITS	RESSOURCES DISPONIBLES OU À OPTIMISER	MARCHÉS	TECHNOLOGIES	USINES, PRODUCTION, EMPLOIS, INVESTISSEMENTS	COMMENTAIRES
Composantes semi-finies d'épinettes noires : <ul style="list-style-type: none"> <li>Panneaux structuraux lamellés-collés</li> </ul>	Production des usines actuelles de sciage	Amérique du Nord Marché des maisons usinées	Technologies en développement	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 usine</li> <li>50 Mpmp</li> <li>50 emplois</li> <li>10 M\$</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le produit doit obtenir une certification internationale.</li> <li>La collaboration des entreprises en place est indispensable pour obtenir les approvisionnements requis.</li> </ul>
Poutrelles en I	Sciages de résineux <ul style="list-style-type: none"> <li>Bois MSR</li> <li>Panneaux OSB</li> <li>Bois d'œuvre en LVL</li> </ul>	Amérique du Nord	Technologies déjà utilisées au Québec	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 usine</li> <li>25-30 Mpmp</li> <li>50 emplois</li> <li>5 M\$</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Associer une usine de semelles de poutrelles en I au projet.</li> <li>L'éloignement des marchés limite l'expansion possible.</li> </ul>
Bois industriel : <ul style="list-style-type: none"> <li>Composantes de palettes</li> <li>Emballages en bois</li> <li>Châlits (bois de literie)</li> </ul>	Produits des usines actuelles	Amérique du Nord	Technologies déjà utilisées au Québec	<ul style="list-style-type: none"> <li>2 usines</li> <li>40 Mpmp</li> <li>40 emplois</li> <li>4-6 M\$</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La réalisation de ces projets dépend de l'implantation d'usines de sciage de billons et de composantes (optimisation de l'utilisation des ressources).</li> <li>Les procédés doivent être automatisés pour augmenter la marge bénéficiaire.</li> </ul>
Bois traité	Sciages de pin gris	Amérique du Nord	Technologies déjà utilisées au Québec	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 usine</li> <li>10 Mpmp</li> <li>10 emplois</li> <li>2-4 M\$</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le pin gris peut être traité, mais cette essence n'est pas encore accréditée aux E.-U.</li> </ul>
<b>TOTAL DEUXIÈME TRANSFORMATION</b>				<b>17 usines</b> <b>410-430 emplois</b> <b>58,0-68,5 M\$ investis</b>	
<b>TOTAL INDUSTRIE DES PRODUITS FORESTIERS</b>				<b>25-26 usines</b> <b>580-650 emplois</b> <b>75,0-108,5 M\$ investis</b>	

M : million

---

## CONCLUSION

---

Les projets mentionnés dans cette étude pourraient créer environ mille emplois dans l'industrie des produits forestiers de l'Abitibi-Témiscamingue. Les ressources, la technologie et les marchés sont disponibles et toute une série de programmes d'aide financière sont offerts aux promoteurs industriels. De plus, au cours des derniers mois, un groupe de travail réunissant les organismes de développement économique de la région s'est penché sur les moyens à mettre en œuvre pour optimiser leurs efforts auprès des promoteurs<sup>1</sup>. Les conditions semblent donc réunies pour actualiser les possibilités de développement dont il est question dans ce rapport.

---

<sup>1</sup>Table Réseau Région 08. Le développement en réseau des projets industriels forestiers en Abitibi-Témiscamingue. Rouyn-Noranda, octobre 2000.

---

**ANNEXE 1**  
**ZONES DE DÉVELOPPEMENT**  
**EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

---

<b>Territoire</b>	<b>Aires communes</b>	<b>Principales villes industrielles</b>
Témiscamingue	81-21, 81-22	Ville-Marie, Témiscaming
Rouyn-Noranda	82-01, 82-85A	Rouyn-Noranda
Val-d'Or	83-87S	Val-d'Or, Malartic
Senneterre	84-03, 84-04, 84-20	Senneterre
Harricana	86-03S, 86-24	Amos, Barraute
Lac-Abitibi	N/A	La Sarre
Nord-du-Québec	82-85B, 82-85C, 83-87N, 85-20, 86-01, 86-03N, 86-10, 86-20, 86-21, 86-22, 86-23, 87-04, 87-20	Lebel-sur-Quévillon Matagami